

Quarante-troisième session de la Conférence

Réponse du Secrétariat concernant le point 12.1: Rapport de la 28^e session du Comité de l'agriculture (18-22 juillet 2022)

La FAO remercie les membres d'avoir souligné combien la question du plastique dans l'agriculture était importante pour progresser vers des systèmes alimentaires durables et résilients et réaffirme son engagement à poursuivre ses activités en la matière, conformément aux orientations de la 28^e session du Comité de l'agriculture. Nous tenons à remercier les membres pour leurs observations relatives à l'élaboration d'un code de conduite volontaire sur l'utilisation durable du plastique dans l'agriculture et prenons note des commentaires relatifs à son champ d'application. Nous confirmons que les activités actuellement menées sur la gestion durable du plastique dans l'agriculture ont été particulièrement mises en avant.

L'Organisation conduit un processus de consultation transparent et inclusif avec des experts techniques, des membres et d'autres parties prenantes qui travaillent dans le domaine des plastiques, aux niveaux mondial et régional. Elle fera en sorte que les questions couvertes par le code de conduite volontaire relèvent de son mandat, tout en complétant et en intégrant les processus pertinents déployés par d'autres organismes des Nations Unies, ce qui permettra d'éviter les chevauchements et les doublons.

La FAO tient à remercier ses membres, qui ont saisi l'importance du Sous-Comité de l'élevage du Comité de l'agriculture et de ses travaux, lesquels favorisent un dialogue ouvert, fondé sur des données scientifiques, adapté au contexte et tenant compte de la durabilité dans toutes ses dimensions. Elle saisit l'occasion pour exprimer sa gratitude à l'Australie, à la France, à l'Irlande et à la Suisse pour leurs contributions volontaires aux travaux du Sous-Comité de l'élevage.

Nous remercions les membres pour leurs remarques concernant les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan d'action de la FAO contre la résistance aux antimicrobiens (2021-2025) et prenons note des observations et des recommandations formulées dans le rapport du Comité de l'agriculture en vue de faire progresser les travaux de la FAO sur la résistance aux antimicrobiens conformément à l'approche «Une seule santé».

La FAO continuera à prêter son concours au renforcement de la mise en œuvre des normes et directives internationales relatives à la résistance aux antimicrobiens, notamment les textes du Codex Alimentarius et les normes de l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA) dans le cadre des codes concernant les animaux terrestres et aquatiques. La FAO remercie le Royaume-Uni pour l'intérêt qu'il porte à l'initiative décennale RENOFARM, laquelle vise à réduire la nécessité de recourir aux antimicrobiens dans les exploitations agricoles, et entend collaborer avec ses membres pour que son lancement soit couronné de succès et que des informations actualisées sur sa mise en œuvre soient régulièrement communiquées. Dans ce contexte, il est pris bonne note de l'appel lancé par l'Union européenne, qui vise à renforcer la mise en œuvre de bonnes pratiques en matière de production et de gestion de la résistance aux antimicrobiens, le but étant de réduire le besoin de recourir aux antimicrobiens et de promouvoir une utilisation prudente et responsable de ces derniers dans les systèmes alimentaires.

La FAO apprécie que les membres accordent de l'importance à la gouvernance des ressources en eau et au rôle que revêtent l'eau et les sols dans l'approche «Une seule santé», ainsi qu'aux efforts conjointement déployés dans le cadre du Partenariat mondial sur les sols en vue de réaliser les objectifs de développement durable (ODD). En tant que membre d'ONU-Eau, l'Organisation contribue aussi à la réalisation collective de l'ODD 6 et est l'organisme responsable des indicateurs 6.4.1 et 6.4.2 des ODD. Nous nous félicitons des arguments avancés par l'Argentine pour souligner l'avantage comparatif de la FAO dans la promotion de technologies d'irrigation durables et de la durabilité globale du système. Nous apprécions le fait que l'Union européenne considère la FAO comme étant responsable de la lutte contre la pénurie d'eau dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition et du changement climatique.

Nous poursuivrons nos travaux sur la gestion durable de l'eau et l'évaluation des principes relatifs à la gouvernance responsable des régimes fonciers applicables à l'eau.

La FAO se réjouit du soutien apporté par la Suisse et le Royaume-Uni aux activités menées au titre du Cadre mondial contre la pénurie d'eau dans l'agriculture et présentera un rapport de situation sur les régimes fonciers applicables à l'eau et le Cadre lors de la prochaine session du Comité de l'agriculture.

La FAO remercie l'Australie pour son soutien aux travaux du Partenariat mondial sur les sols et à l'approche multipartite adoptée par l'Organisation en matière de gestion et de gouvernance durables des sols. Elle prend note du fait que l'Australie est favorable au maintien du Partenariat dans toutes ses composantes et que le Chili soutient la solution 5 (constitution d'un sous-comité sur les sols et maintien du Partenariat dans sa structure actuelle). Conformément à la demande du Comité de l'agriculture, la FAO fournira des informations sur les incidences financières, ainsi qu'une analyse approfondie des éventuels avantages ou inconvénients et des incidences pratiques de la solution 5 en vue de la onzième Assemblée plénière du Partenariat mondial sur les sols, qui se tiendra prochainement.

La FAO prend note des cinq points soulignés par la Suisse. En ce qui concerne la biodiversité, le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal reconnaît que les systèmes alimentaires sont essentiels à la réalisation de ses objectifs, ce qui sera pris en compte dans les activités de la FAO. La FAO prend acte du commentaire formulé par le Chili quant à la nécessité d'examiner le Cadre mondial de la biodiversité. Nous aiderons les pays, à leur demande, à mettre en œuvre le Cadre, comme le prévoit le projet de plan d'action 2024-2027 concernant la Stratégie relative à l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs de l'agriculture.

La FAO remercie les membres de leur soutien aux travaux de l'Organisation sur les liens entre l'agriculture et les forêts.

Nous nous félicitons également de l'appui apporté par les membres à la Stratégie de la FAO relative au changement climatique 2022-2031 et des précieux commentaires formulés concernant le Plan d'action, et réitérons notre engagement à informer régulièrement les membres de l'état d'avancement de la mise en œuvre de la Stratégie. L'Organisation salue aussi le soutien accordé à sa Stratégie en matière de science et d'innovation et à sa mise en œuvre.

Elle tient à remercier l'Australie, qui a pleinement saisi le rôle que la FAO joue en matière de sécurité sanitaire des aliments dans le cadre des efforts déployés à l'échelle mondiale pour assurer la sécurité alimentaire, ainsi que la Fédération de Russie qui a contribué à la réalisation des Priorités stratégiques de la FAO en matière de sécurité sanitaire des aliments au titre du Cadre stratégique 2022-2031. La FAO demeure résolue à soutenir la Commission du Codex Alimentarius en accueillant son secrétariat et en fournissant des avis scientifiques impartiaux, fiables et efficaces et invite l'Australie à réfléchir à la manière dont des initiatives conjointes destinées à renforcer encore ces activités pourraient aider au mieux les membres à accélérer la réalisation des objectifs énoncés dans les Priorités stratégiques de la FAO précitées.

À cet égard et compte tenu des observations faites par l'Union européenne, l'Organisation souhaite se référer au rapport de la 171^e session du Conseil de la FAO¹, dans lequel celui-ci approuve les Priorités stratégiques de la FAO en matière de sécurité sanitaire des aliments au titre du Cadre stratégique 2022-2031, conformément à la recommandation formulée par le Comité du Programme à sa 134^e session.

La FAO souhaite mettre en avant son réseau de prospective interdivisions. Au titre du cadre analytique défini dans son rapport phare récemment publié, qui s'intitule *L'avenir de l'alimentation et de l'agriculture: Moteurs et déclencheurs de transformation*, la FAO organise des activités de prospective stratégique dans diverses régions et sous-régions, l'objectif étant de dégager des modèles de

¹ CL 171/REP, paragraphes 29, alinéa f), et 30.

transformation et des actions adaptés au contexte, en synergie avec le Laboratoire du futur et le Réseau de prospective stratégique de l'Organisation des Nations Unies (ONU), pour s'attaquer, entre autres, aux incidences négatives de l'instabilité et des conflits sur les systèmes agroalimentaires, étant donné que le cadre conceptuel considère «l'instabilité géopolitique et l'impact croissant des conflits» comme un moteur essentiel des systèmes agroalimentaires susceptible d'entraver la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

La FAO accueille favorablement les observations formulées par les États-Unis d'Amérique et poursuivra les travaux techniques ayant trait aux conséquences de la guerre en Ukraine sur la sécurité alimentaire mondiale.

L'Organisation prend acte des remarques émises par la Suisse concernant le Plan d'action en faveur des jeunes ruraux et les recommandations de politique générale du Comité de la sécurité alimentaire mondiale sur la promotion de la participation et de l'emploi des jeunes dans l'agriculture et les systèmes alimentaires. La priorité a été accordée à la participation active des jeunes et à leur autonomisation en tant qu'acteurs du changement dans nombre de programmes de travail de la FAO, notamment grâce au renforcement des organisations et des réseaux de jeunes dans le secteur agroalimentaire, au soutien à l'autonomisation de sous-groupes de jeunes en situation de plus grande vulnérabilité, à la promotion de l'inclusion de représentants de la jeunesse dans les dialogues sur les politiques nationales et les groupes de travail techniques, ainsi qu'à la participation régulière de représentants de la jeunesse aux événements mondiaux, régionaux et nationaux organisés par la FAO et ses partenaires. Depuis 2021, la FAO coordonne le Forum mondial de l'alimentation, un réseau mondial indépendant de partenaires, créé pour les jeunes et dirigé par eux, afin de susciter un mouvement mondial qui donne aux jeunes les moyens de façonner les systèmes agroalimentaires de manière active.

En outre, elle poursuit ses travaux visant à intégrer la jeunesse comme thème transversal dans son programme de travail au titre du Cadre stratégique de 2022-2031 et à échanger certaines bonnes pratiques².

² <https://www.fao.org/documents/card/en?details=cc3942en>